



SECTION EURO ANGLAIS

La LCE est un enseignement optionnel de 3 ans à raison de une ou deux heures hebdomadaires.

- 1h en 5ème
 - 2h en 4ème et 3ème
- Compatible avec le latin.



En classe de 3ème, l'option LCE sera valorisée lors de la validation des compétences du Socle Commun, permettant à l'élève d'acquérir jusqu'à 20 points.

Cet enseignement vise à :

- Renforcer les compétences linguistiques et culturelles
- Approfondir les connaissances culturelles sur les pays anglophones
- Encourager la confiance et l'aisance des élèves afin de communiquer à l'oral.

L'objectif pour les élèves n'est pas le bilinguisme mais la construction progressive de compétences de communication, qui sous-tendent une aisance linguistique et culturelle permettant la rencontre avec l'autre.



Cette option s'adresse aux élèves :

- Curieux, autonomes, sérieux et capables de s'organiser dans leur travail personnel.
- Qui sont à l'aise en expression orale et motivés par l'apprentissage des langues vivantes
- Conscients que cette option leur demandera de la régularité et du travail supplémentaire.

L'option LCE est un levier pour construire une approche collective au service du parcours linguistique et culturel de l'élève. C'est un endroit où l'élève pourra mener des projets collectifs. Incluse dans la démarche du cycle, l'élève s'engage sur la durée du cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème)

